

Conditions Générales de Vente

I. APPLICATION ET OPPOSABILITE DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les ventes de DS Fluide SAS (ci-après « le FOURNISSEUR ») sont soumises aux présentes Conditions Générales et aux Conditions Particulières figurant sur chaque offre commerciale. Ces conditions prévalent sur toutes conditions d'achat, sauf dérogation formelle et expresse du FOURNISSEUR. Elles sont disponibles sur le site internet www.dsfluide.com et remises à chaque CLIENT qui en fait la demande. Lorsqu'une offre commerciale est établie par le FOURNISSEUR, elle constitue des conditions particulières devant modifier et/ou compléter les Conditions Générales. En cas de commande reçue du CLIENT, celle-ci ne sera considérée comme ferme et définitive qu'après acceptation du FOURNISSEUR, cette acceptation constituant alors des conditions particulières.

II. COMMANDES

Les commandes ne seront définitives que lorsqu'elles auront été confirmées par écrit par le FOURNISSEUR par le biais d'un accusé de réception fixant les conditions et les détails correspondants. Toute modification ou annulation doit être notifiée par écrit avec accusé de réception avant l'expédition des marchandises et ne peut être acceptée sans l'accord exprès du FOURNISSEUR. En cas de modification ou d'annulation de commande et afin de tenir compte des moyens mis en œuvre par le FOURNISSEUR pour assurer le traitement et la livraison de celle-ci, le FOURNISSEUR sera en droit de réclamer une indemnité correspondant à 50% du montant de la commande. En cas de fournitures additionnelles, les prix et délais doivent faire l'objet d'un nouvel accord. En aucun cas, les conditions pour les fournitures additionnelles ne peuvent préjudicier à celles de la demande principale. Le CLIENT devra s'assurer que le matériel commandé correspond bien à son besoin et ne pourra tenir pour responsable le FOURNISSEUR en cas de matériel non adapté. Le montant minimum d'une commande est de 100 € H.T. Toute commande passée pour un montant inférieur à 100 € H.T. sera automatiquement ajustée à 100 € H.T.

III. PRIX

Les prix s'entendent hors taxes, port en sus, emballage facturé non repris. Les prix facturés sont ceux du tarif en vigueur au jour de la livraison. Les prix et renseignements portés sur nos offres commerciales, tarifs et catalogues sont donnés à titre indicatif. Nous nous réservons le droit d'apporter toutes modifications et perfectionnement sans préavis.

IV. LIVRAISON – TRANSPORT

Les délais de livraison prévus dans nos accusés de réception de la commande ne sont donnés qu'à titre indicatif et les retards éventuels ne donnent pas le droit au CLIENT d'annuler la vente, de refuser la marchandise ou de réclamer des dommages et intérêts. Les frais de transport sont toujours à la charge du CLIENT sauf convention écrite préalable et nos marchandises voyagent aux risques et périls du CLIENT même lorsque les prix sont établis frais de transport compris. L'Incoterm CCI 2020 applicable par défaut sera « ex-work ».

V. RECEPTION

La marchandise devra être contrôlée par le CLIENT dès réception de celle-ci et en présence du transporteur/livreur. En cas de réserves claires et précises, le CLIENT doit les mentionner sur le récépissé de livraison. Les formules « sous réserve de déballage » ou « sous réserve de vérification ultérieure » ne sont pas admises et n'ont aucune valeur.

En cas de défectuosité, reconnue par le FOURNISSEUR, du matériel livré, la responsabilité du FOURNISSEUR est strictement limitée au remplacement des pièces défectueuses, sans versement d'indemnité quelconque.

VI. RETOUR DE MARCHANDISES

Tout retour de marchandise doit être convenu préalablement avec nos services. Les fournitures hors standard ne sont jamais reprises ni échangées. Les fournitures standard n'ayant jamais été montées ni utilisées peuvent être reprises ou échangées en accord avec les conditions du fabricant et moyennement un abattement minimum de 40% du prix facturé, frais de retour à la charge du CLIENT.

VII. REGLEMENT – DELAI

A défaut d'autres dispositions convenues entre les parties, les fournitures sont facturées à « 30 jours nets », payables net et sans escompte, par virement bancaire. La facture mentionne la date à laquelle le paiement doit intervenir : les paiements sont faits au domicile du FOURNISSEUR.

Tout retard de paiement par rapport aux dates contractuelles donnera lieu de plein droit à une pénalité de retard calculée par application aux sommes restant dues d'un taux qui ne saurait être inférieur à 5% sans être inférieur à trois fois le taux d'intérêt légal, ou dans les autres cas selon la législation nationale applicable, sans que cette pénalité nuise à l'exigibilité de la dette. En application des articles L441-3 et L441-6 du code de commerce et en accord avec la Directive Européenne 2011/7 du 16/02/2011 : indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40.00€. Lors de l'ouverture du compte CLIENT, la première commande devra être payée intégralement avant expédition de la marchandise.

VIII. GARANTIE - RESPONSABILITE

Notre matériel est garanti pendant un délai de six mois à compter de la date d'expédition, et ceci conformément aux conditions générales intersyndicales de vente pour la France. La garantie est totale et couvre aussi bien les vices de constructions ou de matière que les frais de main-d'œuvre en nos ateliers. Elle se limite cependant au remplacement, en nos ateliers, de la pièce reconnue défectueuse par nous, et ne peut donner lieu à aucune demande de dommages et intérêts.

La garantie ne s'applique ni au remplacement, ni aux réparations qui résulteraient de l'usure normale, de détériorations et d'accidents provenant de négligence, défaut de surveillance ou d'entretien et d'utilisation défectueuse des appareils. En outre, notre garantie n'est plus applicable :

- Si le matériel a subi une modification ou une intervention par un personnel non agréé par nos services ;
- Si avant l'installation, le matériel n'a pas été entreposé en prenant les précautions nécessaires ;
- Si l'installation n'est pas conforme aux règles de l'art : contraintes mécaniques des tuyauteries, circuits ou tensions électriques défectueux, pressions, températures ou fluides différents de l'usage prévu.

Notre responsabilité ne peut être recherchée pour un dommage quel qu'il soit relevant d'un usage anormal de notre matériel, du non respect des conditions prescrites par le FOURNISSEUR concernant notamment le stockage, la manutention, le montage, les conditions d'utilisation et la maintenance qui doivent être respectées par le CLIENT qui est également tenu d'en informer les utilisateurs.

Septembre 2023.

DS Fluide

32 bis rue Lavoisier - 95330 Domont - France

Tel +33 (0)7 60 78 10 20 - s.delaplace@dsfluide.com

S.A.S. au capital de 5 000 € - RCS Pontoise – SIRET 952 448 397 00010 – APE 4669B – TVA FR 04 952 448 397

www.dsfluide.com